

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

11 N° de publication :
à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction

2 633 185

21 N° d'enregistrement national :

88 08721

51 Int Cl⁴ : A 61 M 1/00, 25/00; A 61 F 5/44.

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 27 juin 1988.

30 Priorité :

43 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 52 du 29 décembre 1989.

60 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

71 Demandeur(s) : SAVATOVSKY Ilya. — FR.

72 Inventeur(s) : Ilya Savatovsky.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) :

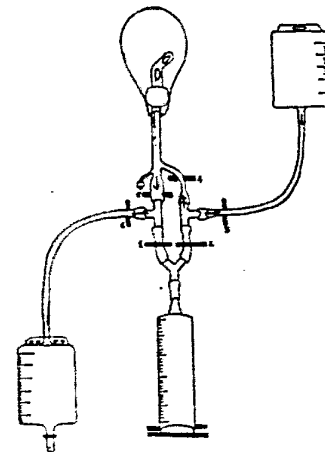
54 Dispositif pour la désobstruction en circuit clos des cathéters vésicaux à trois voies.

57 Dispositif pour la désobstruction en circuit clos des cathéters vésicaux.

L'invention concerne un dispositif permettant la désobstruction des cathéters vésicaux à trois voies avec un système clos, branché en dérivation de l'irrigation vésicale continue et porté en permanence pendant toute la durée des suites opératoires.

Il est constitué d'une seringue de 60 ml à embout conique cathéter, prolongé par un raccord en Y, chaque branche du Y pouvant être ouverte ou fermée à volonté, elle-même prolongée par deux raccords en Y, soit quatre embouts au total qui sont raccordés successivement : à la poche d'irrigation vésicale continue, à la voie lavage du cathéter vésical, à la voie drainage du cathéter vésical, à la poche à urine de recueil.

Ce dispositif trouve son application en chirurgie urologique, particulièrement dans les suites opératoires des interventions sur la vessie et sur la prostate.



FR 2 633 185 - A1

D

La présente invention est un dispositif pour la désobstruction en circuit clos des cathéters vésicaux.

Elle trouve son application en chirurgie urologique, plus précisément dans les suites des opérations sur la vessie
5 et sur la prostate que ce soit par voie traditionnelle ou par résection endoscopique.

Ces opérations sont traditionnellement terminées par la mise en place à travers l'urètre d'un cathéter à trois voies.

Une voie pour le gonflage du ballon, une voie pour
10 l'irrigation continue, raccordée à une poche à eau ; une troisième voie pour le drainage de l'urine, raccordée à une poche de recueil.

En cas d'obstruction du cathéter par un caillot ou un débris, il était nécessaire de déconnecter la voie de
15 drainage pour effectuer la désobstruction, ce qui nécessite un matériel important et augmente la fréquence des infections nosocomiales.

Le présent dispositif, branché en dérivation du système d'irrigation vésicale continue précédemment décrit, permet la
20 désobstruction du cathéter si nécessaire, avec un matériel unique, installé en permanence pendant toute la durée des suites opératoires et fixé à la cuisse du patient.

Le travail de l'équipe soignante est simplifié et le risque d'infections nosocomiales est réduit.

25 Une seringue en matière plastique, de 60 ml, à embout conique cathéter, est connectée à un raccord en Y.

A chaque branche de division du Y. fait suite un segment de tube de plastique souple de 2 cm., porteur d'un clamp.

L'extrémité libre de chacun des segments de tube de 5 plastique souple est ensuite raccordée à un autre raccord en Y. La seringue se prolonge donc par quatre embouts au total qui sont raccordés comme suit :

A la tubulure d'irrigation continue, issue de la poche à eau, sur laquelle un clamp est interposé.

10 A la voie lavage du cathéter vésical, sur laquelle un clamp est interposé.

A la voie drainage du cathéter vésical sur laquelle un clamp est interposé.

15 A la tubulure de la poche à urine de recueil sur laquelle un clamp est interposé.

Tant que le cathéter est perméable, la seringue est exclue par la fermeture des clamps 1 et 2 (Fig. 1).

En cas d'obstruction du cathéter, l'ouverture et la fermeture des différents clamps permet :

20 De remplir la seringue à partir de la poche à eau (Fig. 2).

D'injecter cette eau dans la vessie (Fig. 3), puis d'aspirer les caillots ou débris (Fig. 4). Puis de les rejeter dans la poche de recueil (Fig. 5).

25 L'irrigation continue est ensuite remise en circuit et la seringue exclue (Fig. 6).

Selon une variante on peut construire une seringue comportant deux embouts, porteurs chacun d'un robinet. Chaque embout se divisant encore en deux, soit quatre embouts au total, porteurs chacun d'un robinet, soit six robinets au total.

REVENDEICATIONS

1) Dispositif permettant la désobstruction des cathéters vésicaux à trois voies comportant une seringue prolongée par deux embouts, munis chacun d'un système d'ouverture-fermeture, chacun de ces deux embouts étant lui même prolongé encore en deux, soit quatre branches de division au total, munies chacune d'un système d'ouverture fermeture.

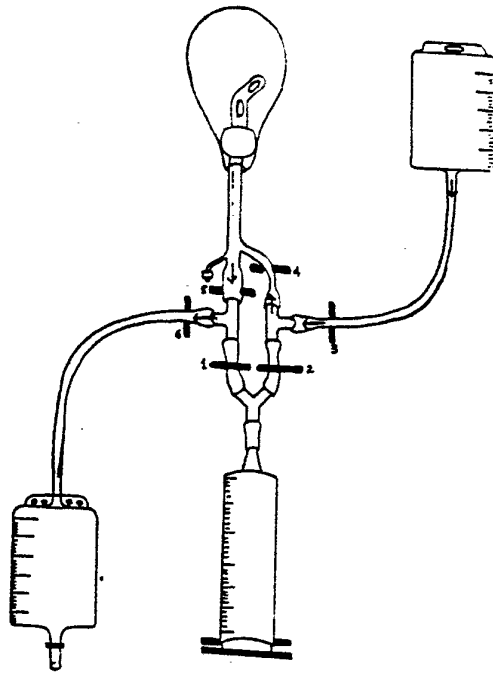


FIG. 1

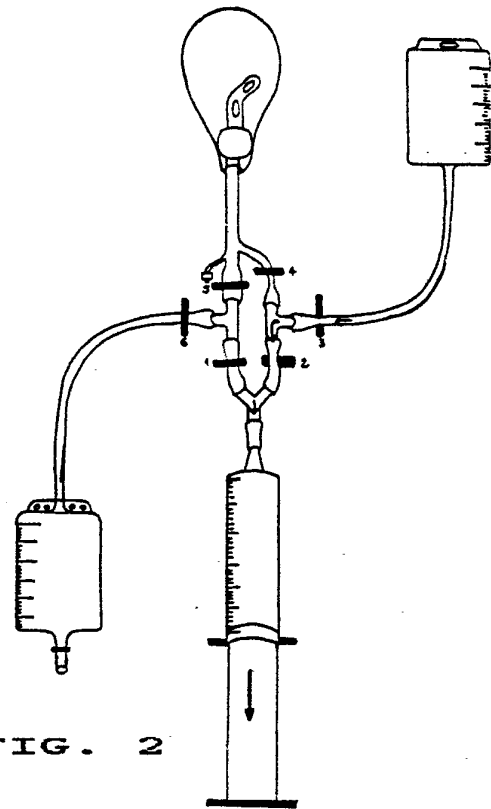


FIG. 2

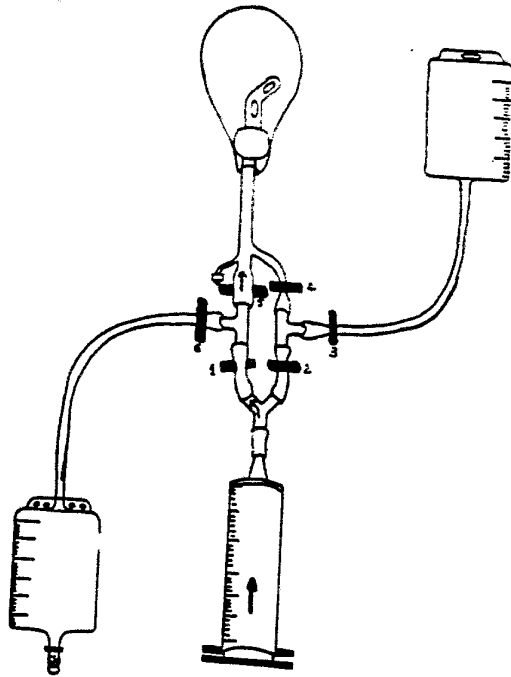


FIG. 3

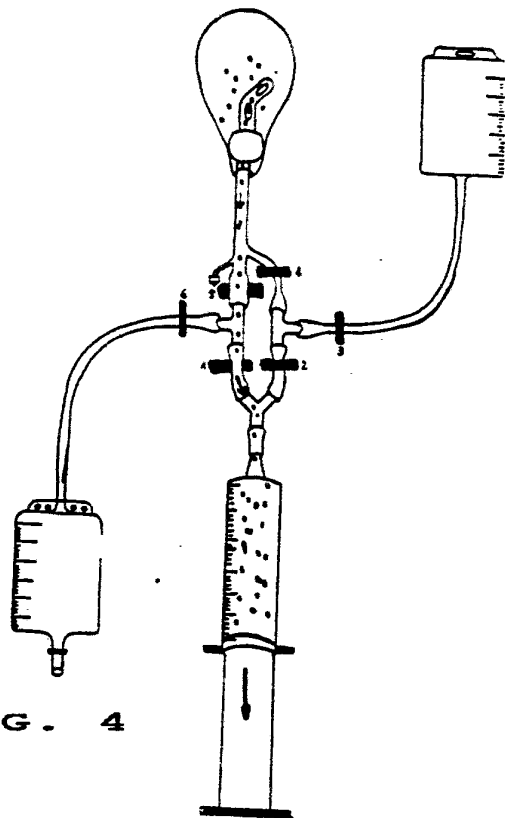


FIG. 4

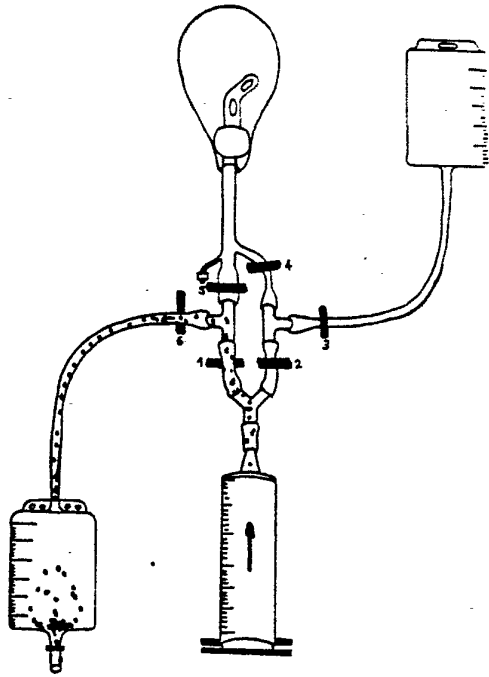


FIG. 5

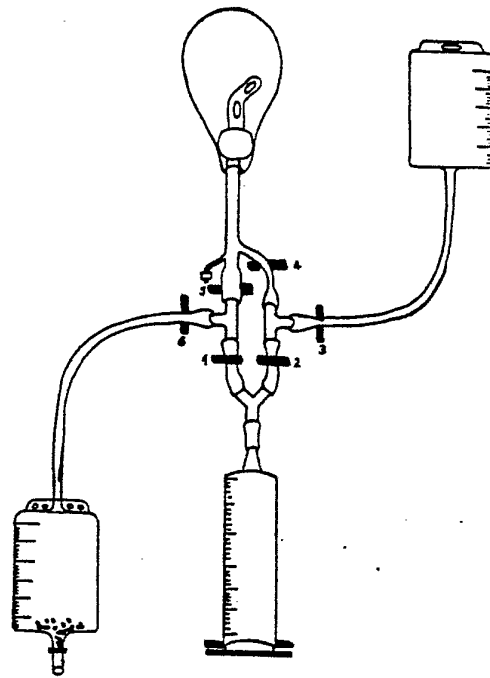


FIG. 6